

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE.

SNC-LAVALIN ANNONCE SES RÉSULTATS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2015**Faits saillants financiers du deuxième trimestre de 2015**

- 2,9 milliards \$ de contrats octroyés, hausse du carnet de commandes à 12,4 milliards \$
- 2,3 milliards \$ de produits, une hausse de 33 %
- Résultat net de 26,5 millions \$ (0,17 \$ par action après dilution)
- Résultat net ajusté provenant d'I&C⁽¹⁾ de 8,2 millions \$ (0,05 \$ par action après dilution)
- Trésorerie et équivalents de trésorerie⁽²⁾ totalisant 934,5 millions \$ au 30 juin 2015
- Rachat de 1,65 million d'actions ordinaires en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour 74,0 millions \$, et versement de 76,0 millions en dividendes
- Perspectives maintenues pour le RPA ajusté provenant d'I&C⁽³⁾ en 2015

MONTREAL, le 6 août 2015 --- Le Groupe SNC-Lavalin inc. (TSX: SNC) annonce aujourd'hui ses résultats du deuxième trimestre terminé le 30 juin 2015.

Sommaire des résultats financiers du deuxième trimestre de SNC-Lavalin

| (en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire) | Deuxième trimestre | | Six mois terminés le 30 juin | |
|--|--------------------|------------------|------------------------------|------------------------|
| | 2015 | 2014 | 2015 | 2014 |
| Produits par activité | | | | |
| Services | 941 264 | 558 585 | 1 810 852 | 1 062 190 |
| Ensembles | 1 030 792 | 625 020 | 2 008 778 | 1 235 176 |
| O&M | 219 820 | 284 027 | 577 241 | 659 207 |
| ICI | 58 486 | 228 831 | 110 556 | 460 039 |
| | 2 250 362 | 1 696 463 | 4 507 427 | 3 416 612 |
| Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin | | | | |
| Provenant d'I&C | (18 508) | (46 860) | 48 513 | (16 057) |
| Provenant des ICI | 45 017 | 78 928 | 82 376 | 142 715 |
| Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin | 26 509 | 32 068 | 130 889 | 126 658 |
| Résultat net attribuable à des participations ne donnant pas le contrôle | 4 364 | 65 | 4 809 | 167 |
| Résultat net | 30 873 | 32 133 | 135 698 | 126 825 |
| Résultat dilué par action (\$) | | | | |
| Provenant d'I&C | (0,12) | (0,31) | 0,32 | (0,11) |
| Provenant des ICI | 0,29 | 0,52 | 0,54 | 0,94 |
| | 0,17 | 0,21 | 0,86 | 0,83 |
| | | | Au 30 juin 2015 | Au 30 juin 2014 |
| Carnet de commandes par activité | | | | |
| Services | | | 4 081 700 | 1 526 000 |
| Ensembles | | | 6 403 300 | 4 843 400 |
| O&M | | | 1 903 200 | 1 843 800 |
| | | | 12 388 200 | 8 213 200 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie⁽²⁾ | | | 934 480 | 853 238 |



Résultat net ajusté du deuxième trimestre de SNC-Lavalin

| (en milliers de dollars canadiens) <i>Voir le rapprochement à la figure 1</i> | Deuxième trimestre | | Six mois terminés le 30 juin | |
|--|--------------------|----------|------------------------------|----------|
| | 2015 | 2014 | 2015 | 2014 |
| Résultat net déclaré | 26 509 | 32 068 | 130 889 | 126 658 |
| Résultat net déclaré provenant d'I&C | (18 508) | (46 860) | 48 513 | (16 057) |
| Résultat net ajusté provenant d'I&C | 8 153 | (26 895) | 65 016 | 4 605 |
| Résultat net provenant des ICI | 45 017 | 78 928 | 82 376 | 142 715 |
| Résultat net ajusté | 53 170 | 52 033 | 147 392 | 147 320 |

« Nos efforts pour améliorer notre rendement opérationnel ont entraîné une hausse de nos produits et de notre résultat net dans la première moitié de l'exercice, et notre carnet de commandes a augmenté. Malgré certains défis dans le secteur des infrastructures au deuxième trimestre, nous croyons que la volatilité historique du carnet de commandes s'estompera. Nous maintenons nos perspectives actuelles pour 2015 et croyons que l'entreprise est bien placée pour obtenir de bons résultats dans la deuxième moitié de l'exercice, pendant que nous continuons à nous concentrer sur notre exploitation et à miser sur notre plateforme de croissance », a déclaré Robert G. Card, président et chef de la direction, Groupe SNC-Lavalin inc. « Nous prenons beaucoup d'envergure et nous nous taillons une place enviable face à la concurrence au sein de notre industrie, comme en témoignent les occasions de plus en plus nombreuses qui s'offrent à nous. Nous nous réjouissons particulièrement que le consortium Canadian National Energy Alliance dont nous faisons partie ait été choisi comme soumissionnaire privilégié pour assurer la gestion et l'exploitation des installations des Laboratoires Nucléaires Canadiens de Chalk River. Nous continuons aussi d'évaluer des possibilités afin de tirer le maximum de valeur de nos actifs d'ICI, y compris la vente possible de notre participation dans l'Autoroute 407. »

« Ce trimestre, nous avons annoncé notre intention de racheter jusqu'à 13,3 millions de nos actions, conformément à la loi et en fonction de la conjoncture du marché et d'autres considérations. Nous demeurons fidèles à une stratégie d'affectation équilibrée de nos capitaux propres et sommes convaincus de posséder la souplesse financière nécessaire pour continuer à investir dans les occasions de croissance prometteuses qui s'offrent à nous, tout en procurant à nos actionnaires un rendement en espèces soutenu », a ajouté M. Card.

Résultats du deuxième trimestre

Au deuxième trimestre de 2015, la Société a déclaré un résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin de 26,5 millions \$ (0,17 \$ par action après dilution), comparativement à 32,0 millions \$ (0,21 \$ par action après dilution) pour la période correspondante de 2014.

La perte nette provenant des activités d'ingénierie et de construction et d'opérations et de maintenance (« I&C ») au deuxième trimestre de 2015 s'est établie à 18,5 millions \$ (-0,12 \$ par action après dilution), par rapport à une perte nette de 46,9 millions \$ (-0,31 \$ par action après dilution) au deuxième trimestre de 2014. Les résultats provenant d'I&C au deuxième trimestre de 2015 incluaient :

- 21,1 millions \$ (16,0 millions \$ après impôts, soit 0,10 \$ par action après dilution) au titre de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Kentz;
- 7,7 millions \$ (6,0 millions \$ après impôts, soit 0,04 \$ par action après dilution) au titre des charges liées au plan de restructuration et de rationalisation annoncé le 6 novembre 2014;
- 5,5 millions \$ (4,7 millions \$ après impôts, soit 0,03 \$ par action après dilution) au titre des frais connexes à l'acquisition et des coûts d'intégration, liés à l'acquisition de Kentz.



Les résultats provenant d'I&C au deuxième trimestre de 2014 incluaient :

- 25,9 millions \$ (19,6 millions \$ après impôts, soit 0,13 \$ par action après dilution) au titre des frais connexes à l'acquisition liés à l'acquisition de Kentz;
- 0,9 million \$ (0,4 million \$ après impôts, soit 0,00 \$ par action après dilution) au titre des coûts de restructuration.

Le résultat net ajusté provenant d'I&C, exclusion faite des éléments susmentionnés, s'est établi à 8,2 millions \$ (0,05 \$ par action après dilution) au deuxième trimestre de 2015, comparativement à une perte nette ajustée de 26,9 millions \$ (-0,18 \$ par action après dilution) pour la période correspondante de 2014. La variation positive est principalement attribuable à des apports plus élevés des secteurs Pétrole et gaz, et Mines et métallurgie, partiellement contrebalancés par un apport moins élevé du secteur Énergie et par un RAI négatif du secteur Infrastructures, pour lequel le sous-secteur Infrastructures et construction a enregistré un RAI négatif plus élevé comparativement au deuxième trimestre de 2014. Le RAI négatif du sous-secteur Infrastructures et construction au deuxième trimestre de 2015 était principalement attribuable à des conditions de terrain difficiles pour la portion tunnel d'un projet de transport en commun et à des coûts supplémentaires visant à respecter la date d'achèvement d'un projet d'autoroute d'envergure, tous deux au Canada.

Le résultat net provenant des investissements dans des concessions d'infrastructure (« ICI ») s'est établi à 45,0 millions \$ (0,29 \$ par action après dilution) au deuxième trimestre de 2015, comparativement à 78,9 millions \$ (0,52 \$ par action après dilution) pour le trimestre correspondant de 2014. La variation est principalement attribuable à la cession, en 2014, d'AltaLink qui ne contribue plus au résultat en 2015, partiellement contrebalancée par un dividende reçu plus élevé provenant de l'Autoroute 407.

Le total des produits a connu une hausse de 33 % au deuxième trimestre de 2015, se chiffrant à 2,3 milliards \$, par rapport au deuxième trimestre de 2014. Les catégories Services et Ensembles ont connu une augmentation de 69 % et de 65 % respectivement, en raison surtout d'une hausse dans le secteur Pétrole et gaz, attribuable aux produits supplémentaires générés par Kentz, dont l'acquisition a été finalisée le 22 août 2014, et d'une hausse dans le secteur Énergie, du fait que la Société n'est plus tenue d'éliminer les produits provenant d'I&C générés entre elle et AltaLink, depuis la cession de sa participation au quatrième trimestre de 2014. Ces hausses ont été partiellement contrebalancées par une diminution des produits des ICI, en raison surtout de la cession d'AltaLink, ainsi que par une diminution des produits du secteur Infrastructures.

Au deuxième trimestre terminé le 30 juin 2015, les frais de vente, généraux et administratifs (« VGA ») se sont chiffrés à 223,6 millions \$, contre 208,3 millions \$ à la période correspondante de 2014. Cette hausse est principalement attribuable aux frais de VGA supplémentaires provenant de Kentz. Celle-ci a été plus que compensée par un volume d'activité supplémentaire, diminuant ainsi le ratio des frais de VGA sur les produits provenant d'I&C.

Résultats du cumul annuel

Au semestre terminé le 30 juin 2015, la Société a déclaré un résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin de 130,9 millions \$ (0,86 \$ par action après dilution), comparativement à 126,7 millions \$ (0,83 \$ par action après dilution) pour la période correspondante de 2014.

Le résultat net d'I&C s'est établi à 48,5 millions \$ (0,32 \$ par action après dilution) au premier semestre de 2015, comparativement à une perte nette de 16,0 millions \$ (-0,11 \$ par action après dilution) pour la période correspondante de 2014. Les résultats du cumul de 2015 provenant d'I&C incluaient :



- 37,0 millions \$ (32,6 millions \$ après impôts, soit 0,21 \$ par action après dilution) au titre d'un gain ponctuel net de change;
- 42,1 millions \$ (32,0 millions \$ après impôts, soit 0,21 \$ par action après dilution) au titre de l'amortissement d'immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Kentz;
- 13,4 millions \$ (10,7 millions \$ après impôts, soit 0,07 \$ par action après dilution) au titre des frais connexes à l'acquisition et des coûts d'intégration, liés à l'acquisition de Kentz;
- 8,2 millions \$ (6,4 millions \$ après impôts, soit 0,04 \$ par action après dilution) au titre des charges liées au plan de restructuration et de rationalisation annoncé le 6 novembre 2014.

Les résultats cumulatifs de 2014 provenant d'I&C incluaient :

- 25,9 millions \$ (19,6 millions \$ après impôts, soit 0,13 \$ par action après dilution) au titre des frais connexes à l'acquisition liés à l'acquisition de Kentz;
- 2,0 millions \$ (1,0 million \$ après impôts, soit 0,01 \$ par action après dilution), au titre des coûts de restructuration, principalement attribuable à la réorganisation des activités européennes de la Société, y compris la cession et la fermeture de certains bureaux.

Le résultat net ajusté provenant d'I&C, exclusion faite des éléments susmentionnés, s'est établi à 65,0 millions \$ (0,43 \$ par action après dilution) au premier semestre de 2015, comparativement à 4,6 millions \$ (0,03 \$ par action après dilution) pour la période correspondante de 2014. Cette hausse est attribuable à des apports plus élevés des secteurs Énergie et Mines et métallurgie, mais surtout du secteur Pétrole et gaz, en partie contrebalancés par un RAI négatif du sous-secteur Infrastructures et construction, et par un apport moins élevé du sous-secteur Opérations et maintenance. Le sous-secteur Infrastructures et construction a enregistré un RAI négatif, comparativement à un RAI positif au premier semestre de 2014, principalement en raison de certains défis et de coûts supplémentaires liés à deux projets d'envergure dans le domaine du transport au Canada, comme il est expliqué plus haut, et du fait que les résultats de 2014 incluaient le renversement d'une provision pour risques précédemment comptabilisée au titre d'un projet en Libye. La Société s'attend à ce que ses efforts pour rationaliser et réorganiser son exploitation aboutissent à une amélioration constante de son rendement opérationnel et des prévisions relatives aux projets. L'augmentation observée dans le secteur Pétrole et gaz est principalement attribuable à un RAI supplémentaire provenant de Kentz, dont l'acquisition a été finalisée le 22 août 2014.

Le résultat net provenant des ICI s'est établi à 82,4 millions \$ (0,54 \$ par action après dilution) au semestre terminé le 30 juin 2015, comparativement à 142,7 millions \$ (0,94 \$ par action après dilution) pour la période correspondante de 2014. Cette baisse est principalement attribuable à la cession d'AltaLink en 2014, d'où un résultat net nul en 2015, partiellement contrebalancée par des dividendes reçus plus élevés provenant de l'Autoroute 407.

Au premier semestre de 2015, les produits ont augmenté de 32 % pour s'établir à 4,5 milliards \$, en raison surtout d'une hausse dans le secteur Pétrole et gaz, attribuable aux produits supplémentaires générés par Kentz, dont l'acquisition a été finalisée le 22 août 2014, ainsi que d'une hausse dans le secteur Énergie, du fait que la Société n'est plus tenue d'éliminer les produits provenant d'I&C générés entre elle et AltaLink, depuis la cession de sa participation au quatrième trimestre de 2014. Ces hausses ont été partiellement contrebalancées principalement par une baisse des produits des sous-secteurs Infrastructures et construction, et Opérations et maintenance, ainsi que par une baisse des produits du secteur ICI, en raison surtout de la cession de la participation de la Société dans AltaLink.



Au semestre terminé le 30 juin 2015, les frais de VGA se sont chiffrés à 430,2 millions \$, contre 395,1 millions \$ à la période correspondante de 2014. Cette augmentation, principalement attribuable à des frais de VGA supplémentaires provenant de Kentz, a été plus que compensée par un volume d'activité supplémentaire, diminuant ainsi le ratio des frais de VGA sur les produits provenant d'I&C.

Dans les premiers six mois de 2015, la Société a comptabilisé des charges de 8,2 millions \$ (6,4 millions \$ après impôts) liées au plan de restructuration et de rationalisation annoncé le 6 novembre 2014 destiné à harmoniser ses activités avec sa stratégie de croissance et la conjoncture économique des marchés. La Société poursuit la mise en œuvre prévue de son plan de restructuration et de rationalisation, qui devrait résulter en des charges d'environ 40 millions \$ (après impôts) dans les 8 prochains mois.

Pendant le semestre terminé le 30 juin 2015, le Société a racheté environ 1,98 million de ses actions ordinaires pour 86,6 millions \$ en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et a versé 76,0 millions \$ en dividendes aux actionnaires. La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société s'élevaient à 934,5 millions \$ au 30 juin 2015, contre 853,2 millions \$ au 30 juin 2014. La dette à court terme avec recours de la Société se chiffrait à 224,1 millions \$ au 30 juin 2015, comparativement à 63,6 millions \$ au 30 juin 2014.

À la fin de juin 2015, le carnet de commandes s'établissait à 12,4 milliards \$, par rapport à 8,2 milliards \$ à la fin de juin 2014, et à 12,3 milliards \$ à la fin de décembre 2014. Cette augmentation par rapport à juin 2014 est surtout attribuable au carnet de commandes des catégories Services et Ensembles, qui a été principalement bonifié par l'ajout du carnet de commandes de Kentz. Le carnet de commandes de la catégorie Ensembles a aussi augmenté dû à l'obtention de projets d'envergure dans les secteurs Infrastructures et Énergie.

Perspectives pour 2015

La Société maintient ses perspectives déjà annoncées pour 2015, dans lesquelles le RPA ajusté provenant d'I&C⁽³⁾ devrait se situer entre 1,30 \$ et 1,60 \$.

Le RPA ajusté provenant d'I&C prévu exclut un gain ponctuel net de change de 33 millions \$ (après impôts) comptabilisé au premier trimestre de 2015, des charges liées au plan de restructuration et de rationalisation, ainsi que l'amortissement d'immobilisations incorporelles et des frais connexes à l'acquisition et les coûts d'intégration liés à l'acquisition de Kentz en 2014. L'amortissement devrait résulter en une charge après impôts d'environ 65 millions \$, alors que les charges liées au plan de restructuration et de rationalisation, et les frais connexes à l'acquisition et les coûts d'intégration devraient se chiffrer à environ 60 millions \$ (après impôts).

Les perspectives pour 2015 sont principalement fondées sur la prévision selon laquelle les secteurs Pétrole et gaz, et Énergie, compte tenu essentiellement de l'acquisition de Kentz et du carnet de commandes actuel de cette dernière, devraient fournir les apports les plus importants au résultat net, alors que le sous-secteur Infrastructures et construction continuera de poser des défis au cours de l'exercice 2015.

La Société maintient également ses perspectives déjà annoncées pour 2015 dans lesquelles le RPA déclaré en vertu des IFRS devrait se situer entre 1,80 \$ et 2,10 \$.

Les perspectives ci-dessus demeurent fondées sur les hypothèses et les méthodes décrites dans le rapport de gestion de 2014 de la Société à la rubrique « Comment nous établissons le budget et nos prévisions à l'égard des résultats »; elles devraient être lues en parallèle avec la rubrique « Énoncés prospectifs » ci-dessous et sont assujetties aux risques et incertitudes énoncés aux présentes, décrits plus en détail dans les documents d'information publiés par la Société.



Dividende trimestriel

Le conseil d'administration a déclaré aujourd'hui un dividende en espèces de 0,25 \$ par action, payable le 3 septembre 2015 aux actionnaires inscrits le 20 août 2015. Ce dividende est un « dividende déterminé » aux fins de l'impôt sur le résultat.

Conférence téléphonique et webdiffusion

SNC-Lavalin tiendra une conférence téléphonique aujourd'hui à 15 h, HAE, au sujet des résultats du deuxième trimestre. Les numéros de téléphone pour y accéder sont le 1 866 530 1553 en Amérique du Nord, le 416 847 6330 à Toronto, le 514 223 0614 à Montréal, le 080 0279 0444 au Royaume-Uni, et le 180 099 2284 en Irlande. Une webdiffusion audio en direct de la conférence téléphonique ainsi que le document de présentation qui l'accompagne seront disponible à investisseurs.snclavalin.com. Un enregistrement de la conférence téléphonique sera mis en ligne sur notre site Web dans les 24 heures qui suivront celle-ci.

À propos de SNC-Lavalin

Fondée en 1911, SNC-Lavalin est l'un des plus grands groupes d'ingénierie et de construction au monde, et un acteur de premier plan en matière de propriété d'infrastructures. À partir des bureaux situés dans plus de 50 pays, les membres du personnel de SNC-Lavalin sont fiers de bâtir l'avenir. Nos équipes fournissent des services d'IAC et d'IAGC aux clients dans divers secteurs, dont les suivants : pétrole et gaz, mines et métallurgie, infrastructures et énergie. SNC-Lavalin s'occupe aussi du financement et des services d'exploitation et d'entretien pour assurer une prise en charge complète des projets. www.snclavalin.com

⁽¹⁾ Voir la figure 1.

⁽²⁾ Au 30 juin 2015, la dette à court terme avec recours de la Société se chiffrait à 224,1 millions \$, comparativement à 63,6 millions \$ au 30 juin 2014.

⁽³⁾ Le RPA ajusté provenant d'I&C est défini comme le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant d'I&C, exclusion faite des gains ponctuels nets de change, des charges liées à la restructuration et à la rationalisation, ainsi que de l'amortissement d'immobilisations incorporelles et des frais connexes à l'acquisition et des coûts d'intégration engagés à la suite de l'acquisition de Kentz en 2014, par action ordinaire de SNC-Lavalin. Les activités regroupées sous I&C sont définies dans les états financiers et le rapport de gestion de 2014 de la Société. Le terme « RPA ajusté provenant d'I&C » n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS. Il pourrait donc ne pas être comparable aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Le RPA ajusté provenant des activités d'I&C, une mesure financière non conforme aux IFRS, est un indicateur du rendement financier des activités d'I&C de l'entité. La direction utilise cette mesure pour comparer le rendement financier de la Société d'une période à l'autre d'une manière plus significative. La direction croit que certains investisseurs utilisent cet indicateur, en plus des mesures habituelles préparées conformément aux IFRS, pour évaluer le rendement de la Société.

⁽⁴⁾ Dans le présent document, le RAI est défini comme le résultat avant les charges financières nettes et l'impôt sur le résultat. Le RAI sectoriel et sous-sectoriel est défini comme la marge brute moins i) les frais de vente, généraux et administratifs directement associés et ii) les participations ne donnant pas le contrôle, avant impôts. Les frais de vente, généraux et administratifs corporatifs qui ne sont pas directement associés à des projets ou à des secteurs, les coûts de restructuration, la dépréciation du goodwill, les frais connexes à l'acquisition et les coûts d'intégration, ainsi que l'amortissement des immobilisations incorporelles, ne sont pas attribués aux secteurs de la Société. Les termes « RAI », « RAI sectoriel » et « RAI sous-sectoriel » n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS. Ils pourraient donc ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Le RAI, le RAI sectoriel et le RAI sous-sectoriel, des mesures non conformes aux IFRS, sont des indicateurs de la capacité de l'entité à générer un résultat à même ses activités opérationnelles avant la prise en compte de l'incidence des décisions de financement de la direction. La direction utilise ces mesures pour comparer le rendement financier de la Société d'une période à l'autre d'une manière plus significative. La direction croit que certains investisseurs utilisent ces indicateurs, en plus des mesures habituelles préparées conformément aux IFRS, pour évaluer le rendement de la Société.



Figure 1 – Rapprochement du résultat net déclaré en vertu des IFRS et du résultat net ajusté

| | Résultat net déclaré | Charges liées au plan de restructuration et de rationalisation annoncé le 6 novembre 2014 | Acquisition de Kentz | | Autres coûts de restructuration (constatés avant le 6 novembre 2014) | Gain ponctuel net de change | Résultat net ajusté |
|--|----------------------|---|---|---|--|-----------------------------|---------------------|
| | | | Frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration | Amortissement des immobilisations incorporelles | | | |
| Deuxième trimestre de 2015 | | | | | | | |
| <i>En M\$</i> | | | | | | | |
| I&C | (18,5) | 6,0 | 4,7 | 16,0 | - | - | 8,2 |
| ICI | 45,0 | - | - | - | - | - | 45,0 |
| | 26,5 | 6,0 | 4,7 | 16,0 | - | - | 53,2 |
| <i>Par action après dilution (\$)</i> | | | | | | | |
| I&C | (0,12) | 0,04 | 0,03 | 0,10 | - | - | 0,05 |
| ICI | 0,29 | - | - | - | - | - | 0,29 |
| | 0,17 | 0,04 | 0,03 | 0,10 | - | - | 0,34 |
| Six mois terminés le 30 juin 2015 | | | | | | | |
| <i>En M\$</i> | | | | | | | |
| I&C | 48,5 | 6,4 | 10,7 | 32,0 | - | (32,6) | 65,0 |
| ICI | 82,4 | - | - | - | - | - | 82,4 |
| | 130,9 | 6,4 | 10,7 | 32,0 | - | (32,6) | 147,4 |
| <i>Par action après dilution (\$)</i> | | | | | | | |
| I&C | 0,32 | 0,04 | 0,07 | 0,21 | - | (0,21) | 0,43 |
| ICI | 0,54 | - | - | - | - | - | 0,54 |
| | 0,86 | 0,04 | 0,07 | 0,21 | - | (0,21) | 0,97 |

| | Résultat net déclaré | Charges liées au plan de restructuration et de rationalisation annoncé le 6 novembre 2014 | Acquisition de Kentz | | Autres coûts de restructuration (constatés avant le 6 novembre 2014) | Gain ponctuel net de change | Résultat net ajusté |
|--|----------------------|---|---|---|--|-----------------------------|---------------------|
| | | | Frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration | Amortissement des immobilisations incorporelles | | | |
| Deuxième trimestre de 2014 | | | | | | | |
| <i>En M\$</i> | | | | | | | |
| I&C | (46,9) | - | 19,6 | - | 0,4 | - | (26,9) |
| ICI | 78,9 | - | - | - | - | - | 78,9 |
| | 32,0 | - | 19,6 | - | 0,4 | - | 52,0 |
| <i>Par action après dilution (\$)</i> | | | | | | | |
| I&C | (0,31) | - | 0,13 | - | 0,0 | - | (0,18) |
| ICI | 0,52 | - | - | - | - | - | 0,52 |
| | 0,21 | - | 0,13 | - | 0,0 | - | 0,34 |
| Six mois terminés le 30 juin 2014 | | | | | | | |
| <i>En M\$</i> | | | | | | | |
| I&C | (16,0) | - | 19,6 | - | 1,0 | - | 4,6 |
| ICI | 142,7 | - | - | - | - | - | 142,7 |
| | 126,7 | - | 19,6 | - | 1,0 | - | 147,3 |
| <i>Par action après dilution (\$)</i> | | | | | | | |
| I&C | (0,11) | - | 0,13 | - | 0,01 | - | 0,03 |
| ICI | 0,94 | - | - | - | - | - | 0,94 |
| | 0,83 | - | 0,13 | - | 0,01 | - | 0,97 |



Énoncés prospectifs

Dans le présent communiqué de presse et ci-après, le terme « Société » ou le terme « SNC-Lavalin » désigne, selon le contexte, le Groupe SNC-Lavalin inc. et toutes ou certaines de ses filiales ou partenariats, ou le Groupe SNC-Lavalin inc. ou l'une ou plusieurs de ses filiales ou partenariats.

Les énoncés contenus dans le présent communiqué faisant état des budgets, des estimations, des attentes, des prévisions, des objectifs, des prédictions, des projections pour l'avenir ou des stratégies de la Société ou de la direction peuvent être des « énoncés prospectifs » et peuvent être signalés par l'utilisation de verbes ou de termes tels que « anticiper », « s'attendre à », « cibler », « croire », « devoir », « économie de coûts », « espérer », « estimer », « évaluer », « planifier », « pouvoir », « présumer », « prévoir », « projeter » ou « synergies », ainsi que par l'emploi du conditionnel ou du futur, que la tournure soit négative ou positive et quelle que soit la variante utilisée. Les énoncés prospectifs incluent également toutes les autres affirmations qui ne s'appuient pas sur des faits historiques. Ils comprennent également les énoncés liés aux éléments suivants : i) les dépenses d'investissement futures, les produits, les charges, les bénéfices, les résultats économiques, l'endettement, la situation financière, les pertes et les projets à venir; et ii) les stratégies d'affaires et de gestion, l'expansion et la croissance des activités de la Société ainsi que les synergies potentielles découlant de l'Acquisition. Tous ces énoncés prospectifs sont formulés conformément aux règles refuge des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables. La Société met en garde le lecteur que ces énoncés prospectifs, par leur nature même, comportent des risques et des incertitudes, et que les actions et/ou les résultats réels de la Société pourraient différer significativement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs, ou pourraient avoir une incidence sur le degré avec lequel une projection particulière se réalisera. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but d'assister les investisseurs et autres personnes dans la compréhension de certains éléments clés des objectifs, priorités stratégiques, attentes et plans actuels de la Société, ainsi que pour leur permettre d'avoir une meilleure compréhension des activités de la Société ainsi que de l'environnement dans lequel elle prévoit exercer ses activités. Les lecteurs sont mis en garde que de telles informations peuvent ne pas être appropriées pour d'autres usages.

Les perspectives pour 2015 dont il est fait mention dans le présent communiqué de presse constituent de l'information prospective; elles ont été établies selon la méthode décrite dans le rapport de gestion 2014 de la Société à la rubrique « Comment nous établissons le budget et nos prévisions à l'égard des résultats », et sont assujetties aux risques et aux incertitudes décrits dans les documents d'information publiés par la Société. Les perspectives pour 2015 ont pour objet de fournir au lecteur une indication des attentes de la direction, à la date du présent communiqué de presse, concernant le rendement financier futur de la Société, mais le lecteur doit savoir que ces renseignements peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

Les énoncés prospectifs formulés dans le présent communiqué sont basés sur certaines hypothèses qui sont jugées raisonnables par la Société en date de ce communiqué. Les hypothèses sont posées tout au long du rapport de gestion 2014 de la Société (particulièrement dans les sections intitulées « Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitudes relatives aux estimations » et « Comment nous analysons et présentons nos résultats » du rapport de gestion 2014 de la Société), et ont été mises à jour dans le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2015 de la Société. Les perspectives pour 2015 supposent également que les accusations portées en vertu des lois fédérales contre la Société et ses filiales indirectes SNC-Lavalin International inc. et SNC-Lavalin Construction inc. le 19 février 2015 n'auront pas d'impact négatif significatif sur les activités de la Société en 2015. Si ces hypothèses s'avèrent inexactes, les résultats réels de la Société pourraient différer significativement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs. De plus, des facteurs de risque importants pourraient faire en sorte que les hypothèses et estimations de la Société s'avèrent inexactes, et que les actions ou les résultats réels de la Société diffèrent significativement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs. Ces risques incluent, sans s'y limiter : a) l'issue des réclamations et litiges en cours et futurs pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société; b) depuis le 19 février 2015, la Société fait face à un chef d'accusation de corruption en vertu de la LCAPE et à un chef d'accusation de fraude en vertu du Code criminel (Canada). La Société est également assujettie à d'autres enquêtes en cours qui pourraient l'exposer à des actions coercitives sur les plans administratif et criminel, à des poursuites civiles, ainsi qu'à des sanctions, à des amendes et à d'autres pénalités, dont certaines pourraient être importantes. Ces accusations et enquêtes, ainsi que leur issue, pourraient nuire à la réputation de la Société, donner lieu à une suspension, à une interdiction ou à une radiation visant à empêcher la Société de participer à certains projets, réduire ses produits et son résultat net et avoir une incidence défavorable sur ses activités; c) toute nouvelle réglementation pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les résultats de la Société, et l'inconduite ou le non-respect des lois anticorruption ou autres lois ou règlements gouvernementaux par un employé, un agent ou un partenaire pourrait nuire à la réputation



de la Société, réduire ses produits et son résultat net, et l'exposer à des actions coercitives en matière administrative et criminelle et à des poursuites civiles; d) si la Société est incapable de mener à bien son nouveau plan stratégique, cela pourrait avoir une incidence défavorable sur ses activités et ses résultats d'exploitation; e) une dévaluation de l'image publique de la Société pourrait influencer sur sa capacité à se voir attribuer des projets dans l'avenir; f) les contrats à prix forfaitaire ou l'incapacité de la Société à respecter l'échéancier contractuel ou les exigences de rendement peuvent accroître la volatilité et l'imprévisibilité de ses produits et de sa rentabilité; g) les produits et la rentabilité de la Société dépendent en grande partie de l'obtention de nouveaux contrats, facteur sur lequel la Société n'a aucune influence directe, et l'incertitude quant au moment auquel les contrats sont octroyés pourrait avoir une incidence défavorable sur la capacité de la Société à faire correspondre la taille de son effectif à ses besoins contractuels; h) le carnet de commandes de la Société est assujéti à des ajustements et à des annulations imprévus, y compris en vertu de clauses de « résiliation pour raisons de commodité », et ne donne aucune garantie quant aux produits ou à la rentabilité futurs de la Société; i) SNC-Lavalin est un fournisseur de services auprès d'organismes publics et les contrats conclus avec les gouvernements l'exposent à certains risques; j) les activités mondiales de la Société sont exposées à divers risques et diverses incertitudes, y compris des environnements politiques défavorables, des économies étrangères faibles et le risque de change; k) les investissements de la Société dans les ICI comportent des risques pouvant avoir des répercussions défavorables; l) la Société dépend de tierces parties pour réaliser bon nombre de ses contrats; m) les coentreprises et les partenariats dans lesquels s'engage la Société l'exposent à des risques et à des incertitudes, dont bon nombre sont indépendants de sa volonté; n) la concurrence dans les marchés où la Société est présente pourrait avoir des répercussions défavorables sur ses activités; o) les activités exercées par la Société dans le cadre de l'exécution d'un projet peuvent engager sa responsabilité professionnelle ou sa responsabilité pour des services défectueux; p) la Société pourrait être assujéti à des indemnités et à des pénalités pécuniaires relativement aux rapports et aux opinions techniques et professionnels qu'elle fournit; q) la Société pourrait ne pas disposer d'une protection d'assurance suffisante pour répondre à ses besoins; r) le personnel de la Société travaille sur des projets qui peuvent être dangereux de nature et le défaut de maintenir la sécurité sur le lieu de travail pourrait entraîner des pertes importantes et/ou une incapacité à se voir attribuer des projets dans l'avenir; s) l'incapacité de la Société à attirer et à retenir du personnel compétent pourrait avoir des répercussions défavorables sur ses activités; t) les arrêts de travail, les négociations syndicales et autres questions relatives à la main-d'œuvre pourraient avoir des répercussions défavorables sur la Société; u) la Société s'appuie sur des systèmes et des données informatiques dans le cadre de ses activités; une défaillance relative à la disponibilité ou la sécurité des systèmes informatiques ou à la sécurité des données de la Société pourrait avoir des répercussions défavorables sur ses activités et ses résultats d'exploitation; v) toute acquisition ou tout autre investissement peut être assorti de risques et incertitudes; w) la Société pourrait ne pas être en mesure d'intégrer les activités de Kentz dans celles de SNC-Lavalin et de réaliser les avantages prévus découlant de l'Acquisition; x) une dégradation ou un affaiblissement de la situation financière de la Société, y compris de sa trésorerie nette de la dette avec recours, pourrait avoir une incidence défavorable significative sur ses activités et ses résultats d'exploitation; y) la Société pourrait avoir des besoins en fonds de roulement importants qui, s'ils ne sont pas financés, pourraient avoir des répercussions défavorables sur ses activités, sa situation financière et ses flux de trésorerie; z) l'incapacité des clients de SNC-Lavalin de s'acquitter de leurs obligations en temps opportun pourrait avoir des répercussions défavorables sur la Société; aa) la Société pourrait être tenue de déprécier une partie de son goodwill, et elle pourrait aussi être tenue de diminuer ou de radier la valeur de certains de ses actifs ou de ses investissements, ce qui, selon l'une ou l'autre éventualité, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société; bb) la conjoncture économique mondiale pourrait avoir des répercussions sur les clients, les partenaires, les sous-traitants et les fournisseurs de la Société et avoir une incidence significative sur son carnet de commandes, ses produits, son résultat net et sa capacité d'obtenir et de maintenir du financement; cc) les fluctuations dans les prix des marchandises peuvent avoir une incidence sur les décisions d'investissement des clients et, par conséquent, exposer la Société à des risques d'annulation, de retard dans les travaux en cours, ou de changement dans l'échéancier et le financement des nouveaux contrats, et avoir des répercussions sur les coûts des projets de la Société; dd) les limites inhérentes au cadre de contrôle de la Société pourraient donner lieu à des anomalies significatives à l'égard de l'information financière; et ee) les lois et règlements en matière d'environnement exposent la Société à certains risques, peuvent accroître ses coûts et ses obligations et influencer sur la demande pour ses services. La Société met en garde le lecteur que la liste des facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Pour plus d'information sur les risques et incertitudes, et sur les hypothèses qui feraient en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent des attentes actuelles, se reporter respectivement aux sections « Risques et incertitudes », « Comment nous analysons et présentons nos résultats », et « Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitudes relatives aux estimations » du rapport de gestion 2014 de la Société, qui ont été mises à jour dans le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2015 de la Société.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué reflètent les attentes de la Société en date de ce dernier, et sont sujets à changement après cette date. La Société ne s'engage nullement à actualiser publiquement ou à réviser ces énoncés prospectifs, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf si les lois ou les règlements applicables l'exigent.

Renseignements supplémentaires

Investisseurs

Denis Jasmin
Vice-président, Relations avec les investisseurs

514 393 8000, poste 57553
Denis.Jasmin@snclavalin.com

Médias

Louis-Antoine Paquin
Gestionnaire des relations avec les médias
Communications mondiales d'entreprise

514 393 8000, poste 54771
Louis-Antoine.Paquin@snclavalin.com

Il est possible de consulter les états financiers consolidés et le rapport de gestion de SNC-Lavalin, ainsi que d'autres documents financiers pertinents, sous l'onglet Investisseurs du site Web de la Société au www.snclavalin.com. Ces documents et d'autres rapports de la Société se trouvent également sur le site Web tenu par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières au www.sedar.com.